

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21/06/2019

**4.14. BÈGLES BORDET BOULEVARD – DÉCLARATION
D'INTENTION PRÉALABLE À LA DÉCLARATION
D'UTILITÉ PUBLIQUE EMPORTANT MISE EN
COMPATIBILITÉ DU PLU DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

DÉLIBÉRATION N° 2019-24

Vu le décret n°2015-977 du 31 juillet 2015 modifiant le décret n° 2010-306 du 22 mars 2010 portant création de l'établissement public d'aménagement de Bordeaux-Euratlantique,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles L. 1, L. 110-1, L. 121-4, L. 122-1, L. 122-5 et R. 112-4

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 104-2, L. 104-3, L. 123-14, L. 153-54 à L. 153-59, L. 300-1, R. 104-29, R. 153-14 et R. 153-20,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 121-15-1, L. 121-17, L. 121-18, L. 121-19, L. 122-1, L. 122-3, L. 122-4, L. 123-2, R. 121-25 et R. 122-27,

Vu l'annexe 1 au rapport de présentation valant déclaration d'intention au titre de l'article L. 121-18 du code de l'environnement,

Sur le rapport du Directeur général

Le Conseil d'administration,

Article 1 :

Approuve la déclaration d'intention –au titre de l'article L.121-8 du code de l'environnement– préalable à la procédure de déclaration d'utilité publique du projet « Bègles Bordet Boulevard » emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bordeaux Métropole.

Article 2 :

Autorise le Directeur général à y apporter, le cas échéant, les modifications qui seraient rendues nécessaires par les conclusions de la phase de concertation en cours.

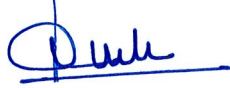
Article 3 :

Autorise la présidente du Conseil d'administration à mener la procédure de déclaration de projet au profit de l'EPA visée par la présente délibération, et à mener toute procédure connexe qui serait nécessaire à sa bonne instruction, dans la limite des éléments précisés dans la note de présentation ainsi qu'à engager à ce titre les éventuelles dépenses afférentes.

La Présidente
du Conseil d'Administration,

Le Directeur Général,

Elizabeth Touton



Stéphan de Fay

